

## Les traverses de Tramelan

---

Mise en œuvre du plan paysage dans le cœur de village de Tramelan

Projet -cadre



Vue sur une traverse de Tramelan  
(Photo @Parc Chasseral)

## Table des matières

Descriptif du projet-cadre (2023-2028) .....	3
Phase 1- Les traverses, planification 2023-2025 .....	7

**Le présent dossier se compose de deux éléments :**

- **le projet-cadre « les traverses de Tramelan »**
- **la phase I du projet pour la période 2023-2025 ainsi que le plan de financement de cette première phase.**

**Le projet est structuré en trois phases successives s'échelonnant sur la période la convention programme du parc Chasseral (2023-2028).**

## Descriptif du projet-cadre (2023-2028)

<b>Nom détaillé</b>	<p style="text-align: center;">Les traverses de Tramelan</p> <p>Mise en œuvre du plan paysage dans le cœur de village de Tramelan</p>
<b>Date mise en œuvre (2023-2028)</b>	<p>Ce projet s'inscrit dans la période de la convention programme du Parc Chasseral (2023-2028). Le présent dossier présente le projet-cadre ainsi que la planification de la phase I du projet.</p> <p>Le projet est réparti en deux phases de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• première phase (2023-2025)</li> <li>• deuxième phase (2026-2028)</li> </ul>
<b>Contexte</b>	<p>Située dans le Jura bernois, la commune de Tramelan (BE) - 4'678 habitant-e-s (au 31.12.2021) - fait partie des 23 communes membres du Parc Chasseral. La commune s'est dotée d'un plan paysage élaboré dans le cadre de la 3<sup>e</sup> étape de révision du PAL (actuellement en cours d'édiction) fixant les éléments paysagers emblématiques de la commune à préserver, à savoir les traversées Nord-Sud nommées traverses, les poumons verts, les éléments structurants boisés, les murs en pierres sèches, les vergers et jardins anciens.</p> <p>Parmi ces éléments, on trouve les traversées piétonnes nord-sud qui permettent de connecter le haut et le bas du village. Ces éléments, en plus de leur aspect fonctionnel, participent à l'identité paysagère de Tramelan.</p> <p>Le réseau actuel de ces « traverses » couvre environ 7 km. Vecteur de mobilité douce à l'échelle du village, ce réseau est soumis à une forte pression urbanistique liée aux besoins de densifier vers l'intérieur avec la disparition de certains de ces chemins. La continuité de certaines traverses s'avère insatisfaisante ou a disparue au cours du temps. Le maintien à long terme de ce réseau, l'ajout de certains tronçons et le renforcement de leur attractivité constituent des enjeux centraux pour le village.</p>
<b>Descriptif Projet-cadre</b>	<p>Le présent projet vise la mise en œuvre du plan paysage autour des traverses et la valorisation de ce réseau de chemins. Il propose une démarche expérimentale et transversale liant fortement mobilité et paysage et privilégiant une forte implication des habitants. Le projet permet la valorisation et le maintien des particularités paysagères de la commune (renforcement du réseau de traverses, place de l'arbre comme marqueur du territoire, gestion et usage des dents creuses, valorisation de la trame paysagère et des jardins ICOMOS et liaison entre le village et la zone agricole). Le projet se concentre dans un premier temps sur le cœur du village et les liaisons zone bâtie/zone agricole mais</p>

	devrait s'étendre sur l'ensemble de la commune, y compris les espaces ruraux, dans une deuxième phase.
<b>Convention-programme « Paysage »</b>	OP 3 : Mesures de valorisation de la biodiversité et de la qualité du paysage dans les agglomérations.
<b>Objectifs Projet-cadre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre le Plan Paysage par la réalisation d'actions visant la valorisation du patrimoine paysager et naturel au sein du village</li> <li>• Renforcer les éléments paysagers dans le cœur du village (particulièrement les jardins et les corridors boisés, allées d'arbres, haie) en lien avec les espaces ruraux alentours</li> <li>• Renforcer l'attractivité du village par une mise en réseau d'« espaces à partager » (mosaïque d'espaces verts au sein du tissu urbanisé)</li> <li>• Développer les continuités écologiques identifiées dans l'infrastructure écologique au niveau local en se concentrant sur les abords des traverses (aspect d'exemplarité)</li> <li>• Encourager des mesures en faveur de la biodiversité dans les jardins et l'infrastructure écologique dans le village, notamment les jardins ICOMOS</li> </ul>
<b>Caractère innovant en lien avec le paysage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le présent projet concilie en une seule démarche, biodiversité, paysage et mobilité, cas unique dans la région</li> <li>• Il est prêt à être mis en route, après un travail réflexif de plus de 2 ans ayant permis de construire une vision stratégique globale</li> <li>• En parallèle des mesures, de nouveaux instruments sont mis en place pour permettre le développement durable du paysage dans cette commune</li> <li>• Le projet agit pour la valorisation et le maintien des paysages tout en s'appuyant sur des solutions créatives de mobilisation des habitants (volet expérimental en lien avec l'urbanisme éphémère)</li> <li>• Ce projet a un fort caractère exemplaire, il permet la mise en œuvre concrète du plan paysage, outil non réglementaire et lui donne une valeur en matière d'aménagement du territoire</li> <li>• Avec ce projet, le Parc et la commune de Tramelan teste une approche holistique du paysage</li> </ul>

<b>Localisation des mesures</b>	Le projet est décliné dans l'ensemble du cœur du village de Tramelan sur un secteur 2 km <sup>2</sup>	
<b>Type de mesures</b>	<i>T</i>	<i>Pérenniser le maillage piétonnier de Tramelan</i>
	T1	Procéder aux mesures foncières nécessaires (droits de passage, acquisitions,...) pour garantir la continuité des traverses

	T2	Créer de nouveaux cheminements (traverses et accès aux espaces à partager)
	T3	Réaliser des aménagements le long des liaisons existantes (mobilier urbain, arbres, etc.)
	<b>P</b>	<b><i>Renforcer l'identité paysagère de la commune et la biodiversité au village</i></b>
	P1	Renforcer le réseau de poumons verts dans le tissu bâti
	P2	Promouvoir l'accessibilité de certains espaces verts au public et réaliser des aménagements pour augmenter l'attractivité de ces espaces
	P3	Créer de nouveaux éléments boisés en faveur de la biodiversité (haies, bosquets, arbres isolés, murs en pierres sèches, murs végétalisés) et entretien des éléments existants (haies, allées d'arbres)
	<b>U</b>	<b><i>Impliquer les habitants via des initiatives d'urbanisme participatif</i></b>
	U1	Aménager les espaces à partager
	U2	Sensibiliser via des cours et formation
	U3	renforcer la promotion d'une gestion différenciée des espaces verts dans les zones d'activités économiques (entreprises)
	U4	Valoriser les jardins historiques (sur la base de l'inventaire ICOMOS)
	<b>M</b>	<b><i>Tester des actions pilotes en matière de mobilité</i></b>
	M1	Sensibiliser par des actions participatives artistiques et ludiques, les enfants à la mobilité scolaire
	M2	Créer des aménagements pilotes autour de la Grand-Rue
	M3	Renforcer les liaisons entre les traverses, les chemins pédestres et les anciennes voies historiques

## RÉSULTATS ATTENDUS PROJET-CADRE

### Résultats attendus

- **D'agir sur les liens entre mobilité et paysage**
  - 1 km supplémentaire de traverses est créé et/ou prolongé notamment dans le milieu construit et vers la zone agricole
  - L'ensemble des traverses existantes (8 km) sont protégées juridiquement (domaine public) et revalorisées d'un point de vue paysager
  - Les traverses sont plus attractives et mieux connues des habitants eux-mêmes grâce à des actions concrètes de valorisation de ce patrimoine et du paysage alentour (pavage, création de nouveaux espaces verts, installation de mobilier urbain ou encore végétalisation de certaines zones)
  - Des outils de modération de la circulation sont testés aux abords des traverses
  - Les perméabilités entre la zone agricole et les zones construites sont créées grâce au prolongement de traverses vers les espaces ruraux alentours
- **De revaloriser la trame paysagère de Tramelan et de marquer les limites de la zone à bâtir par des éléments paysagers**
  - Soixante arbres sont plantés (fruitiers et arbres isolés ou en allée)
  - cinq poumons verts du village sont maintenus ou développés en concertation pour une densification de qualité
  - trois corridors verts sont créés à travers le tissu bâti, les allées d'arbres existantes sont entretenues
- **De tester une nouvelle forme de gouvernance en s'appuyant sur une logique d'urbanisme temporaire en complément de l'urbanisme réglementaire**
  - Dix conseils individuels suivis de mesures sont réalisés afin de renforcer une culture partagée autour du paysage et de l'importance de la nature au village
  - Dix actions d'urbanisme temporaire sont réalisées en partenariat avec les habitants et écoles de Tramelan afin d'impliquer l'ensemble des habitants tout au long du processus

## Phase 1- Les traverses, planification 2023-2025

<b>PHASE 1 - PLANIFICATION (2023-2025)</b>	
<b>Etat du projet</b>	<p>En cours.</p> <p>Les secteurs ont été identifiés, les propriétaires informés.</p> <p>Les travaux seront prévus à partir de 2023, sous réserve d'obtention des financements demandés.</p>
<b>Actions à mener</b>	Mise en œuvre des mesures en concertation avec les propriétaires, mobilisation de financement, coordination, attribution des mandats, suivis de chantier, gestion financière, contrôle qualité, rapport final.
<b>Résultats attendus phase 1 (2023-2025)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>D'agir sur les liens entre mobilité et paysage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 400m supplémentaire de traverses sont créés et/ou prolongées notamment dans le milieu construit</li> <li>➤ Une première partie des traverses existantes (3 km) sont protégées juridiquement (domaine public) et revalorisées d'un point de vue paysager</li> <li>➤ Des actions concrètes de valorisation de ce patrimoine et du paysage alentour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pavage d'un secteur,</li> <li>- dégrappage le long d'une traverse,</li> <li>- création de nouveaux espaces verts et végétalisation de deux zones</li> </ul> </li> <li>➤ Des outils de modération de la circulation sont testés sur deux secteurs aux abords des traverses</li> <li>➤ Les perméabilités entre la zone agricole et les zones construites sont créées grâce au prolongement de traverses vers le secteur des Lovières</li> </ul> </li> <li>- <b>De revaloriser la trame paysagère de Tramelan et de marquer les limites de la zone à bâtir par des éléments paysagers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Treize arbres sont plantés (fruitiers et arbres isolés ou en allée)</li> <li>➤ Trois poumons verts du village sont maintenus ou développés en concertation pour une densification de qualité</li> <li>➤ Trois corridors verts sont créés à travers le tissu bâti, les allées d'arbres existantes sont entretenues</li> </ul> </li> <li>- <b>De tester une nouvelle forme de gouvernance en s'appuyant sur une logique d'urbanisme temporaire en complément de l'urbanisme réglementaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quatre conseils individuels suivis de mesures sont réalisés afin de renforcer une culture partagée autour du paysage et de l'importance de la nature au village</li> <li>➤ Trois actions d'urbanisme temporaire sont réalisées en partenariat avec les habitants et écoles de Tramelan afin</li> </ul> </li> </ul>

	d'impliquer l'ensemble des habitants tout au long du processus
<b>PLANIFICATION DES TRAVAUX</b>	
L'ensemble des mesures sera réalisé entre 2023 et 2025 pour la première étape du projet Au terme de cette première étape, un bilan sera réalisé avant de lancer la deuxième phase de projet à partir de 2026.	





